

RAPPORT SEMESTRIEL

Semestre du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025



BOA CONCEPT

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 972.775 €

SIRET 752 025 908 00043

RCS Saint-Etienne N°752 025 908

22 rue de Méons – 42000 Saint-Etienne

Tél 04 77 50 21 24

contact@boaconcept.com

www.boaconcept.com



1	PRESNTATION DE LA SOCIETE	4
2	RAPPORT DE GESTION	5
2.1	SYNTHESE	5
2.2	LE BILAN	5
2.2.1	ACTIF	5
2.2.2	PASSIF	6
2.3	LE COMPTE DE RESULTAT	6
2.4	DESCRIPTION DES FAITS MARQUANTS ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 2025	7
2.4.1	ACTIVITE COMMERCIALE	7
2.4.2	INNOVATION	7
2.4.3	AUTRES ELEMENTS	7
2.4.4	ELEMENTS JURIDIQUES	7
2.5	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2025	7
2.6	PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE	8
2.7	CAPITAL AUTORISE	8
3	LES ETATS FINANCIERS	14
4	DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE	15
4.1	REPRTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2025	15
4.2	ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS	15
4.3	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	15
4.4	ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS	17
4.5	ACTIONS PROPRES	17
5	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	19
5.1	CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
5.2	COMITES	22
5.3	DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE	22
5.4	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	22
6	DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	23
7	INFORMATIONS GENERALES	24
7.1	CARNET DE L'ACTIONNAIRE	24

7.2	CONTACT	24
8	ANNEXE : COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025.....	25
8.1	BILAN	25
8.2	COMPTE DE RESULTAT	26
8.3	ANNEXES	27
8.3.1	Faits caractéristiques du semestre.....	27
8.3.2	Evènements postérieurs à la clôture.....	27
8.4	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	27
8.4.1	Liste des sociétés consolidées	27
8.4.2	Principes généraux de consolidation.....	27
8.4.3	Méthodes de consolidation	28
8.4.4	Ecarts d'acquisition.....	28
8.5	COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN	28
8.5.1	Etat des immobilisations	29
8.5.2	Etat des amortissements	29
8.5.3	Immobilisations incorporelles	30
8.5.4	Stocks	32
8.5.5	Etats des créances	32
8.5.6	Produits à recevoir.....	33
8.5.7	Créances clients	33
8.5.8	Crédit d'impôt Recherche.....	33
8.5.9	Charges constatées d'avance	33
8.5.10	Trésorerie.....	34
8.5.11	Composition du Capital Social	35
8.5.12	Variation des capitaux propres.....	35
8.5.13	Etats des provisions	35
8.5.14	Etat des dettes	35
8.6	COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	36
8.6.1	Ventilation du Chiffre d'Affaires.....	36
8.6.2	Rémunération des dirigeants	37
8.6.3	Effectif moyen	37
8.7	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	37
8.7.1	Engagements donnés	37
8.7.2	Engagements reçus.....	38
8.7.3	Engagements en matière de pension et retraites	38
8.7.4	Liste des filiales et participations	38

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

Créée en 2012, par ses dirigeants actuels, Chantal Ledoux et Jean-Lucien Rascle, la société BOA Concept conçoit, fabrique et commercialise des solutions innovantes dédiées à l'intralogistique.

L'ADN de BOA Concept consiste à mettre l'informatique au cœur de ses systèmes, pour proposer des solutions communicantes et évolutives.

BOA Concept a ainsi développé des solutions logistiques pour l'équipement des entrepôts, totalement modulables, adaptables et modifiables au gré de l'évolution des entreprises. En cela, les solutions développées par BOA Concept se démarquent des solutions non communicantes et difficilement évolutives jusqu'à présent proposées par les acteurs historiques et traditionnels du secteur.

Sur ce marché en plein essor, poussé par la montée en puissance du e-commerce, BOA Concept apporte des solutions « clé en main », flexibles et évolutives, en lien avec les besoins du secteur, utilisées tant par les acteurs de la logistique (Geodis, Katoen Natie, Logsytech, le réseau e-Logik, SupplyWeb, ...) que les acteurs du e-commerce (SOS Accessoires, Oscaro, Ekosport, Motoblouz, Zoomalia, Brico Privé, Bebeboutik, Aroma Zone, ...), du retail (La Boule Obut, Mathon, Gibert, King Jouet, Hifi Filter, ...) ou encore de l'industrie (Raja, le Groupe Hamelin, le Groupe Rubix, le Groupe Mersen, ...).

La Société compte 88 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 29 juin 2021.

*Adresse du siège social : 22, rue de Méons – 42000 SAINT-ETIENNE
RCS Saint-Etienne 752 025 908*

2 RAPPORT DE GESTION

Dans le présent rapport et sauf indication contraire, les termes le « Groupe » ou « Boa Concept » désignent le Groupe Boa Concept, dont la société anonyme BOA CONCEPT au capital de 972.775 euros dont le siège social est situé 22 rue de Méons – 42000 Saint-Etienne, immatriculée au Registre de Commerce de Saint Etienne sous le numéro 752 025 908 est tête de Groupe, incluant :

- ROBOPTIC, SAS de droit français, dont le siège social est 16 rue de Méons – 42000 Saint-Etienne - France, immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le n° 820.089.316 ;
- EASY SYSTEMS BENELUX, société de droit Belge, dont le siège social est Klaus-Michael Kuehnelaan 3 – 24400 Geel – Belgique, immatriculée sous le n° 0891.334.879 ;
- BOA CONCEPT CANADA, société par action de droit canadien, dont le siège social est 630 boulevard René Levesque Ouest - Montréal (Québec) – Canada immatriculée sous le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1180210552.

Le terme la « Société » fait quant à lui référence à la seule société anonyme Boa Concept décrite ci-dessus.

2.1 SYNTHESE

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires est en progression significative par rapport au premier semestre 2024 :

- Le chiffre d'affaires s'inscrit à 10,89 M€ contre 8,92 M€ au 30 juin 2024,
- L'EBE est de -1,40 M€ contre -1,91 M€ au 30 juin 2024,
- Le Résultat Net consolidé (part du Groupe) s'élève à -1,55 M€ contre – 1,69 M€ au 30 juin 2024.

2.2 LE BILAN

2.2.1 ACTIF

2.2.1.1 *Actif immobilisé*

Au 30 juin 2025, les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 8.930 k€, les immobilisations corporelles à 1.847 k€ en valeur nette comptable et les immobilisations financières à une valeur nette comptable de 292 k€.

2.2.1.2 *Actif circulant*

Les stocks et en cours s'élevaient à 4.991 k€ au 30 juin 2025.

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 5.013 k€, les autres créances (TVA, impôts et autres de régularisation) à 2.076 k€.

Les disponibilités s'élèvent à 7.069 k€ auxquels s'ajoutent 315 k€ de valeurs mobilières de placement.

2.2.2 PASSIF

2.2.2.1 *Situation nette*

Les capitaux propres s'élèvent à 13.834 k€ au 30 juin 2025.

Des avances conditionnées et subventions d'investissements ont été enregistrées pour un montant de 677 k€.

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées pour un montant de 215 k€.

2.2.2.2 *Emprunts et dettes*

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 8.753 k€.

Les dettes fournisseurs représentaient 2.966 k€.

Les dettes fiscales et sociales sont de 2.102 k€ au 30 juin 2025, comprenant notamment les dettes sociales, les provisions de congés payés et la TVA sur factures à établir.

Les autres dettes se montent à 502 k€.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1.486 k€, correspondant aux acomptes reçus des clients sur des travaux non encore réalisés.

2.3 LE COMPTE DE RESULTAT

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10.887 k€ contre 8.924 k€ au 30 juin 2024.

Compte tenu de la variation de la production stockée et des transferts de charge, le total des produits d'exploitation s'inscrit à 11.559 k€, le montant des achats de marchandises s'élève à 3.478 k€, les achats de matières premières (y compris variation de stock) s'élèvent à 2.082 k€, les autres charges externes s'élevant à 2.258 k€.

Les taxes et versements assimilés s'élèvent à 82 k€ pour le semestre.

Les salaires et charges sociales afférentes s'élèvent à 5.053 k€.

La dotation aux amortissements s'élève à 530 k€.

Les autres charges sont de 220 k€.

Le résultat d'exploitation ressort pour le semestre à - 2.143 k€.

Après comptabilisation d'un résultat financier net de -22 k€, le résultat courant avant impôts s'établit à - 2165 k€.

Après un résultat exceptionnel de -9 k€ et un impôt de 352 k€, le résultat net des entreprises intégrées s'inscrit à -1.822 k€.

Après prise en compte des intérêts minoritaires (275 k€), le résultat net (part du Groupe) est de – 1.548 k€.

2.4 DESCRIPTION DES FAITS MARQUANTS ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 2025

2.4.1 ACTIVITE COMMERCIALE

La situation est contrastée selon les zones géographiques.

En France, après un bon début d'année 2025, dans la continuité du second semestre 2024, les entrées de commandes ont progressivement ralenti, probablement en lien avec la situation politique incertaine dans le pays.

En revanche, au Benelux, l'activité commerciale reste plus dynamique, permettant la signature de contrats significatifs.

Enfin, il se confirme que le Canada représente une zone prometteuse, dont la concrétisation est la signature d'un premier contrat, moins de 10 mois après la création de la filiale.

Cet état de fait conforte le Groupe dans sa stratégie de diversification géographique, menée depuis plusieurs semestres.

2.4.2 INNOVATION

Le Groupe poursuit ses travaux de développements, ce qui se traduit toujours par des investissements importants en R&D, qui viendront soutenir la croissance future. Il élargit ainsi son offre de solutions dédiées au marché de l'intralogistique, intégrant les technologies robotiques, vision et l'Intelligence Artificielle.

Parallèlement, les équipes informatiques développent activement de nouveaux logiciels destinés à enrichir et étoffer l'offre du Groupe pour l'intralogistique. De nouvelles annonces seront réalisées dans les prochains mois.

2.4.3 AUTRES ELEMENTS

Néant

2.4.4 ELEMENTS JURIDIQUES

Le 2 mai 2025, le Président Directeur Général de la Société, agissant sur délégation de pouvoirs du Conseil d'administration en date du 19 février 2024, a constaté l'acquisition définitive des 2.000 actions ordinaires attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société au titre du plan d'attribution gratuite d'actions 2024-1 et des 553 actions ordinaires attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société au titre du plan d'attribution gratuite d'actions 2024-2. Ces 2.553 actions définitivement acquises ont été livrées à leurs bénéficiaires par prélèvement de 2.553 actions propres détenues par la Société.

2.5 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2025

La Société a annoncé le 9 juillet 2025 la signature par sa filiale canadienne de sa première commande au Canada, avec un acteur majeur du transport durable.

Aucun autre événement significatif pour la Société n'est intervenu postérieurement au 30 juin 2025.

2.6 PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

A la date du présent rapport, les principaux facteurs de risques auxquels Boa Concept est exposée sont de même nature que ceux présentés dans la section 2.1.7 du Rapport Annuel 2024, disponible sur le site internet de Boa Concept, et actualisant les facteurs de risque pouvant l'affecter présentés dans le Document d'information émis par la Société à l'occasion de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris, à la Section 4 « Facteurs de risque » de la partie I « Informations sur l'Emetteur » et à la Section 1 « Risques liés à l'admission des actions sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris » de la partie II « Information sur l'Opération », également disponible sur le site internet de la Société.

Le Groupe reste cependant vigilant concernant le contexte d'inflation et de renchérissement des prix de l'énergie et leurs répercussions sur la consommation, ainsi que sur les éventuelles conséquences directes et indirectes du conflit armé en Ukraine qui s'est déclenché en février 2022.

Le Groupe réalise très peu d'échange de marchandises avec les Etats-Unis et ne devrait donc que peu être impacté par la hausse des droits de douane récemment mises en place par ce pays.

Il reste cependant vigilant en ce qui concerne l'évolution de ces tarifs, aussi bien pour les produits manufacturés que les services numériques (Microsoft par exemple).

Quant à la filiale canadienne, elle ne semble pas menacée de hausse des droits de douane à l'heure actuelle, les flux s'effectuant uniquement entre la France et le Canada.

A ce jour, des stocks et des engagements tarifaires ont été sécurisés pour les mois à venir.

2.7 CAPITAL AUTORISE

Les résolutions concernant l'achat par la Société de ses propres actions, l'émission de valeurs mobilières ou la réduction du capital approuvées par l'assemblée générale de la Société et en vigueur à la date du présent rapport sont synthétisées ci-dessous :

Objet de la résolution et date de l'assemblée générale	Durée	Plafonds	Modalités de détermination du prix
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce	18 mois	10% du capital social	

(Assemblée générale du 26 juin 2025)			
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de procéder à des réductions de capital par annulation d'actions (Assemblée générale du 26 juin 2025)	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription,</u> d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (Assemblée générale du 26 juin 2025)	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 1.000.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	

<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créances <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans bénéficiaire désigné et offre au public</u></p> <p>(Assemblée générale du 26 juin 2025)</p>	26 mois	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 1.000.000 €*</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour les augmentations de capital, le prix d'émission des actions nouvelles sera fixé par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-136 1° et R.225-114 du Code de commerce et devra être au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 30%, après correction de cette moyenne en cas de différence sur les dates de jouissance Pour les valeurs mobilières donnant accès au capital, le prix d'émission sera fixé par le Conseil d'administration de telle manière que les sommes perçues immédiatement par la Société lors de l'émission des valeurs mobilières en cause, augmentées des sommes susceptibles d'être perçues ultérieurement par la Société pour chaque action attachée et/ou sous-jacente aux valeurs mobilières émises, soient au moins égales au prix minimum prévu ci-dessus
<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et</p>	26 mois	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 1.000.000 €*</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**</p>	<ul style="list-style-type: none"> pour les augmentations de capital, le prix d'émission des actions nouvelles sera fixé par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-136 1 et R.225-114 du Code de commerce et devra être au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 30%, après correction de cette moyenne en cas de différence sur les dates de jouissance

<p>financier et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires</p> <p>(Assemblée générale du 26 juin 2025)</p>			<ul style="list-style-type: none"> pour les valeurs mobilières donnant accès au capital, le prix d'émission sera fixé par le Conseil d'administration de telle manière que les sommes perçues immédiatement par la Société lors de l'émission des valeurs mobilières en cause, augmentées des sommes susceptibles d'être perçues ultérieurement par la Société pour chaque action attachée et/ou sous-jacente aux valeurs mobilières émises, soient au moins égales au prix minimum prévu ci-dessus
<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires***</p> <p>(Assemblée générale du 26 juin 2025)</p>	18 mois	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 1.000.000 €*</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour les augmentations de capital, le prix d'émission des actions nouvelles sera fixé par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-138-II et R.225-114 du Code de commerce et devra être au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 30%, après correction de cette moyenne en cas de différence sur les dates de jouissance Pour les valeurs mobilières donnant accès au capital, le prix d'émission sera fixé par le Conseil d'administration de telle manière que les sommes perçues immédiatement par la Société lors de l'émission des valeurs mobilières en cause, augmentées des sommes susceptibles d'être perçues ultérieurement par la Société pour chaque action attachée et/ou sous-jacente aux valeurs mobilières émises, soient au moins égales au prix minimum prévu ci-dessus

Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, dans la limite de 15% le nombre de titres émis en application des quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas (Assemblée générale du 26 juin 2025)	26 mois (étant précisé que la présente autorisation devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre d'une des quatre résolutions qui précèdent)	15% du nombre de titres de l'émission* et **	Même prix que celui retenu pour l'émission initiale
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées**** (Assemblée générale du 26 juin 2025)	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 1.000.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Selon les modalités prévues par les dispositions réglementaires applicables à la date de l'utilisation de la délégation
Autorisation à donner au Conseil d'administration en	38 mois	10% du capital social*	

vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions (Assemblée générale du 26 juin 2025)			
--	--	--	--

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé d'un million (1.000.000) d'euros de nominal (15^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2025).

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de trente millions (30.000.000) d'euros de nominal (15^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2025).

*** les catégories de bénéficiaires sont les suivantes :

- des sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger (en ce compris, sans limitation, tout fonds d'investissement ou sociétés de capital-risque, notamment tout FPCI, FCPR, FIP ou holding) investissant à titre habituel dans le secteur des technologies, participant à l'émission pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse) ; et
- des sociétés intervenant dans le secteur des technologies, prenant une participation dans le capital de la Société à l'occasion de la signature d'un accord avec la Société, pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse).

**** la désignation de la ou des personnes au profit de laquelle ou desquelles l'émission est réservée conformément à l'article L.22-10-52-1 du Code de commerce, est déléguée au Conseil d'administration.

3 LES ETATS FINANCIERS

Les principaux éléments financiers du premier semestre de l'exercice 2025 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes semestriels au 30 juin 2025, en annexe du présent document.

4 DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

4.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2025

Actionnaires	Au 30 juin 2025				A la date du présent document			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Fondateurs et dirigeants*	241.705	24,85	474.552	35,83	241.705	24,85	474.552	35,81
Greenstock GIE	66.000	6,78	115.000	8,68	66.000	6,78	115.000	8,68
Salariés	20.788	2,14	37.032	2,80	20.788	2,14	37.032	2,80
Fonds gérés par GAY-LUSSAC Gestion	52.256	5,37	52.256	3,95	52.256	5,37	52.256	3,94
Public (dont auto-détenzione)	592.026	60,86	645.618	48,74	592.026	60,86	646.292	48,77
TOTAL	972.775	100%	1.324.458	100%	972.775	100%	1.325.132	100%

* Jean-Lucien RASCLE, Chantal LEDOUX (directement et indirectement via leur holding Boa Investissements) et Patrice HENRION.

A la connaissance de la Société et à la date d'établissement du présent document, il n'existe aucun autre actionnaire, détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote.

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins.

4.2 ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours du semestre écoulé.

4.3 ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Au cours du premier semestre 2025, il n'a été décidé aucune attribution gratuite d'actions de la Société.

Le 2 mai 2025, le Président-Directeur Général a constaté l'acquisition définitive de 2.553 actions gratuites attribuées par la Société (se reporter en section 2.4.4 du présent rapport).

Au 30 juin 2025, l'état des plans d'attribution gratuite d'actions (AGA) est le suivant :

	Plan AGA 2023-1	Plan AGA 2023-2	Plan AGA 2024-1	Plan AGA 2024-2
Date d'Assemblée Générale	30 juin 2022	30 juin 2022	27 juin 2023	27 juin 2023
Date du Conseil d'administration	17 avril 2023	17 avril 2023	19 février 2024	19 février 2024
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	8.000	2.000	2.000	1.175
Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	8.000	0	0	18
Date d'acquisition des actions	2 mai 2024	2 mai 2024	2 mai 2025	2 mai 2025 ⁽¹⁾ 2 mai 2026 ⁽²⁾
Date de fin de période de conservation	2 mai 2025	2 mai 2025	2 mai 2026	2 mai 2028 pour les actions acquises le 2 mai 2025 2 mai 2029 pour les actions acquises le 2 mai 2026
Nombre d'actions définitivement attribuées à la date du présent rapport	8.000	2.000	2.000	553
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques à la date du présent rapport	0	0	0	103
Actions attribuées gratuitement restantes à la date du présent rapport	0	0	0	519

(1) Acquisition définitive à hauteur de 50% des Actions Boa Concept attribuées à chaque bénéficiaire sous réserve de la satisfaction des conditions de présence.

(2) Acquisition définitive à hauteur de 50% des Actions Boa Concept attribuées à chaque bénéficiaire sous réserve de la satisfaction des conditions de présence.

Ces attributions gratuites d'actions représentent 0,05% du capital social à la date du présent rapport.

4.4 ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisée au cours du semestre écoulé.

4.5 ACTIONS PROPRES

Au 30 juin 2025, la Société détient 4.377 de ses actions propres dont 1.327 dans le cadre de son contrat de liquidité.

Au titre du contrat de liquidité confié par BOA Concept à Invest Securities, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date du 30 juin 2025 :

- 1.327 actions
- 28.331,68 €

Il est rappelé que, lors du bilan au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1.679 actions
- 23.247,46 €

Au cours du 1^{er} semestre 2025, il a été négocié par le contrat de liquidité :

	ACHAT	VENTE
Nombre d'actions	3.056	3.408
Nombre de transactions	303	280
Montant en capitaux	63.313,75 €	68.145,45€

En dehors du contrat de liquidité, la Société détenait au 30 juin 2025, 2.503 actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions décrit ci-après.

Lors de sa réunion en date du 25 septembre 2023, le Conseil d'administration a décidé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions sur le fondement de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2023 (5^{ème} Résolution).

La répartition par objectif des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'action au 30 juin 2025 est la suivante :

Objectifs de rachat	Nombre d'actions
la mise en œuvre de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, de plans d'attribution gratuite d'actions, d'opérations d'actionnariat salarié réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions légales en vigueur, ou d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées	519

la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	0
leur utilisation dans le cadre de toute opération de couverture des engagements de la Société au titre d'instruments financiers portant notamment sur l'évolution du cours des actions de la Société	0
la conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport	2.531
l'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action)	0
l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers	1.327
la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur	0
TOTAL	4.377

5 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent document, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président :

Jean-Lucien RASCLE

Administrateurs :

Chantal LEDOUX

Patrice HENRION*

Jean-Luc THOME (Administrateur indépendant)

Akim LAMRANI (Administrateur indépendant)

* Il est précisé que Monsieur Patrice Henrion est titulaire d'un contrat de travail avec la Société.

Jean-Lucien Rascle - Fondateur et Président Directeur Général



70 ans

Ingénieur civil des Mines et Docteur Ingénieur en informatique

Titulaire d'un DEA en simulation par évènements discrets

Co-fondateur, en 1990 et avec Chantal LEDOUX, de *Logarithme (a-SIS)*, une entreprise d'informatique de logistique qui a appuyé sa croissance sur un logiciel innovant de gestion de la Supply Chain

Fondateur et dirigeant, entre 1997 et 2007, de plusieurs entreprises d'informatique de logistique bureau d'étude et éditions de logiciel

Directeur R&D d'un constructeur du monde de la mécanisation d'entrepôt de 2007 à 2011.

Chantal Ledoux - Fondateur et Directrice Générale Déléguee



70 ans

Ingénieur civil des Mines

Directeur des Ventes Europe du Groupe Savoye de 2009 à 2012

Co-fondatrice (avec Jean-Lucien Rascle) et dirigeante, de 1990 à 2012, de **Logarithme (a-SIS)**, une entreprise d'informatique de logistique qui a appuyé sa croissance sur un logiciel innovant de gestion de la Supply Chain. A son départ, l'entreprise était première dans son secteur en France, 3^{ème} en Europe et 7^{ème} dans le Monde.

Patrice Henrion - Directeur Général Délégué



47 ans

Diplômé de l'EM Lyon et de l'IAE Saint-Etienne

Directeur du développement de **Locam** de 2015 à 2018

Responsable du pôle « Innovation - Marketing - Marchés - Méthodes » de **Locam** de 2013 à 2015

Responsable animation commerciale puis Directeur de Région du Crédit Agricole de 2001 à 2003

Patrice pilote la promotion des produits, leur commercialisation, ainsi que l'analyse de marketing stratégique et encadre les départements Supply Chain et Réalisation.

Jean-Luc THOME



66 ans

Institut National Polytechnique de Grenoble
EMBA HEC

A été Directeur des Opérations d'un constructeur de mécanisation et d'automatisation d'entrepôts travaillant essentiellement sur le marché européen.

Dirigeant propriétaire de BA Systèmes de 2000 à 2018, entreprise de robotique mobile à forte croissance, leader sur son marché (30 M€ et 230 personnes en 2018).

Co fondateur en 2018 de Alstef Group, rapprochement des groupes BA Systèmes et Alstef, Groupe à forte croissance organique et externe, implanté sur les 5 continents.
Dirigeant puis administrateur de ce groupe.

Sponsor et membre de comités stratégiques de start-up dans les secteurs robotique / logistique / automatisme.

Akim LAMRANI



64 ans

DUT mesures physiques (université Montpellier)
BTS mécanique et automatisme

Plus de 30 ans d'expérience dans la logistique préparation de commande détail.
Directeur logistique Europe chez Unilever (parfums et cosmétiques)
Directeur général chez Challenge Logistique, prestataire logistique (livres, CD, jouets, médical, parfums...)

Co-fondateur de CEPL
Directeur général et directeur des opérations (1998-2012)
Groupe fondé en 1998, spécialisé dans la préparation de commandes détail multi références
CA = 210 M€ (hors transport), 3 000 salariés

	<p>25 filiales, implantation France, Allemagne, Pays-Bas, Espagne (sites mécanisés).</p> <p>Fondateur et propriétaire de LAIM (2012), société spécialisée en conseil en logistique et prise de participation.</p> <p>Fondateur et propriétaire de LSE Lyon (2016) et LSE Pusignan 2020, sociétés prestataires de service logistique spécialisées dans le picking détail multi-référence B to B et B to C.</p>
--	---

5.2 COMITES

Le Conseil d'administration de la Société est doté d'un comité RSE. Ce comité est composé de 3 personnes dont un membre de la direction générale et le responsable RSE.

Il a pour missions d'établir une charte éthique pour la Société et de surveiller son application, gérer le site de gestion des alertes et mettre en œuvre les moyens pour améliorer les indicateurs RSE. Un premier rapport RSE présentant la stratégie de développement durable et d'investissement responsable de la Société est disponible sur son site internet¹.

A ce stade, la Société n'envisage pas de mettre en place d'autres comités spécialisés compte-tenu de sa taille.

5.3 DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Directeur Général	Jean-Lucien RASCLE
Directeur Général Délégué	Chantal LEDOUX
Directeur Général Délégué	Patrice HENRION

5.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Il n'existe aucune transaction entre parties liées ayant eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société au cours de cette période.

Par ailleurs, il n'existe aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

¹ Cf. Rapport RSE 2024 disponible sur le site internet de la Société

6 DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables en France et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nous vous précisons que ces comptes semestriels n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité.

A Saint-Etienne, le 22 septembre 2025

Jean-Lucien RASCLE

Président - Directeur Général



Responsable de l'information financière

Monsieur Jérôme FERRAND

Directeur Administratif et Financier

07 69 34 87 28

jerome.ferrand@boaconcept.com

7 INFORMATIONS GENERALES

7.1 CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth® Paris

Code ISIN : FR0011365907

Code Mnémonique : ALBOA

Classification : 50204000 - Machinery

LEI : 969500QNAZOKCGF8FR74

7.2 CONTACT

Le siège social de la Société est situé : 22, rue de Méons à Saint-Etienne (42000)

Téléphone : +33 4 77 50 21 24

Adresse électronique : contact@boaconcept.com

Site internet : <https://www.boaconcept.com>

8 ANNEXE : COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025

8.1 BILAN

Bilan actif consolidé	30/06/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	8 930 423	8 603 934
Dont Ecarts d'acquisition	5 924 837	5 924 837
Immobilisations corporelles	1 847 387	2 101 091
Immobilisations financières	292 384	304 163
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	11 070 193	11 009 187
 Stocks et en-cours	 4 991 330	 4 965 479
Clients et comptes rattachés	5 835 653	7 211 076
Autres créances et comptes de régularisation	1 253 449	1 230 706
Dont Impôts différés Actif	61 447	68 249
Valeurs mobilières de placement	314 885	635 461
Disponibilités	7 068 856	6 881 652
Actif circulant	19 464 172	20 924 375
 Total Actif	 30 534 365	 31 933 562
Bilan passif consolidé	30/06/2025	31/12/2024
 Capital	 972 775	 972 775
Primes liées au capital	8 329 309	8 329 309
Réserves et résultat consolidés	4 516 269	6 063 956
Autres	(146 203)	(204 839)
 Capitaux propres (Part du groupe)	 13 672 150	 15 161 201
 Intérêts minoritaires	 161 979	 436 637
 Total des capitaux propres	 13 834 129	 15 597 837
 Autres fonds propres	 676 554	 759 888
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	214 648	250 084
Provisions	214 648	250 084
 Dettes financières	 8 752 937	 8 497 991
Fournisseurs et comptes rattachés	2 965 781	3 638 005
Autres dettes et comptes de régularisation	4 090 316	3 189 758
Dont Impôts différés Passif		
Dettes	15 809 034	15 325 754
 Total Passif	 30 534 365	 31 933 562

8.2 COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	10 886 516	8 924 148
Autres produits d'exploitation	672 706	1 127 945
Achats consommés	(5 559 244)	(4 486 631)
Charges de personnel	(5 052 631)	(4 650 865)
Autres charges d'exploitation	(2 478 189)	(2 856 259)
Impôts et taxes	(82 498)	(84 780)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(530 139)	(491 548)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	(2 143 479)	(2 517 991)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	(2 143 479)	(2 517 991)
Charges et produits financiers	(21 624)	50 701
Charges et produits exceptionnels	(9 285)	(8 897)
Impôts sur les résultats	352 044	432 910
Résultat net des entreprises intégrées	(1 822 344)	(2 043 277)
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 822 344)	(2 043 277)
Intérêts minoritaires	(274 658)	(357 416)
Résultat net (part du groupe)	(1 547 686)	(1 685 860)

8.3 ANNEXES

8.3.1 Faits caractéristiques du semestre

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à 10.886.516 € à comparer à un CA de 8.924.148 € au premier semestre 2024 soit une progression de 22,0 %. La part hors de France est de 56 %. Le chiffre d'affaires se compose d'une part « vente de marchandises » d'un montant de 5.577.968 € et d'une part « Production vendue de biens » d'un montant de 4.401.701 €, le solde étant constitué de « Production vendue de services » d'un montant de 906.847 € relevant pour la grande majorité de vente de contrats de maintenance et hotline.

Le résultat net après impôts du semestre (part du Groupe) est arrêté à – 1.547.686 €.

A la fin du semestre, la trésorerie était de 7.068.856 €.

Le Groupe a par ailleurs poursuivi son activité de recherche et développement. Les nouveaux développements ont été ajoutés à l'actif pour un montant de 361 k€.

8.3.2 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur les comptes au 30 juin 2025 n'est intervenu entre le 1^{er} juillet 2025 et la date d'arrêté de ces comptes.

Le Groupe reste cependant vigilant concernant les éventuelles conséquences directes et indirectes du contexte économique et géopolitique incertain.

A ce jour, des stocks et des engagements tarifaires ont été sécurisés pour les mois à venir.

8.4 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

8.4.1 Liste des sociétés consolidées

	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
BOA CONCEPT SAS	IG	Holding	
BOA CANADA	IG	100,00	
EASY SYSTEMS	IG	70,00	
ROOPTIC	IG	100,00	100,00

8.4.2 Principes généraux de consolidation

Les états financiers du Groupe BOA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

8.4.3 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (IG) ;
- les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (IP).

8.4.4 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et les modalités d'amortissement à appliquer.

Le montant des écarts d'acquisition reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

Évaluation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

Lors de l'arrêté des comptes annuels, le Groupe reconside systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables dans la vie des entreprises acquises, susceptibles d'entrainer une perte de valeur de ces dernières, le Groupe peut être amené à comptabiliser un amortissement exceptionnel supplémentaire dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition » pour refléter certaines pertes de valeur.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation à compter de l'année suivant son entrée dans le périmètre du Groupe. Toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

8.5 COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Nota : les montants ci-après sont exprimés en euros

8.5.1 État des immobilisations

Valeurs brutes des immobilisations	31/12/2024	Acquisitions	Poste à poste	Cessions	30/06/2025
Frais d'établissement et de développement	3 824 790	57 386		2 306	3 879 870
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 256 576	86 527			1 343 103
Immobilisations incorporelles en cours	1 891 723	393 152			2 284 875
Ecarts d'acquisition	5 924 837				5 924 837
Total des immobilisation incorporelles	12 897 926	537 065	0	2 306	13 432 685
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 012 072	36 545	2 192		3 050 809
Installations générales, agencements, aménagements	222 998				222 998
Matériel de transport	182 946				182 946
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 009 937	22 015	-2 192		2 029 760
Emballages récupérables et divers					
Total des immobilisation corporelles	5 427 953	58 560	0	0	5 486 512
Autres participations	1				1
Autres titres immobilisés	9 211				9 211
Prêt, autres immobilisations financières	294 951			11 779	283 171
Total des immobilisation financières	304 163	0	0	11 779	292 383
TOTAL GENERAL	18 630 042	595 625	0	14 085	19 211 582

8.5.2 État des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice

Amortissements et dépréciations des immobilisations	31/12/2024	Dotations	Reprises	30/06/2025	Valeurs nettes des immobilisations au 30/06/2025
Frais d'établissement et de développement	3 586 424	69 800	266	3 655 958	223 912
Autres postes d'immobilisations incorporelles	707 569	138 736		846 305	496 799
Immobilisations incorporelles en cours	0			0	2 284 874
Ecarts d'acquisition	0			0	5 924 837
Total des immobilisation incorporelles	4 293 993	208 536	266	4 502 263	8 930 422
Installations techniques, matériel et outillages	2 303 549	185 102		2 488 651	562 157
Installations générales, agencements, aménagements	37 684	26 174		63 858	159 140
Matériel de transport	177 267	2 295		179 562	3 384
Matériel de bureau, informatique, mobilier	808 363	98 692		907 056	1 122 705
Emballages récupérables et divers				0	0
Total des immobilisation corporelles	3 326 863	312 263	0	3 639 126	1 847 386

8.5.2.1 Ventilation des dotations de l'exercice

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaire	Amortissements dégressifs	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Frais établissement, recherche et développement	69 800			
Autres immobilisations incorporelles	138 736			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	185 102			
Installations générales, agencements, aménagements	26 174			
Matériel de transport	2 295			
Matériel de bureau, informatique, mobilier et divers	98 692			
Total des dotations	520 800			

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 ans
Licences, logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Installations agencements	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

8.5.3 Immobilisations incorporelles

A chaque clôture annuelle, le Groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la valeur actuelle de l'actif selon la méthode des redevances pour les marques et gammes de technologie et selon la méthode des surprofits pour les relations clients. Lorsque la valeur actuelle se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur actuelle.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- des frais de développement relatifs à des projets
- des licences d'exploitation de logiciels

8.5.3.1 Frais de développement

Le montant brut des frais de développement s'élève au 30/06/2025 à 3.823 k€, le montant net ressort à 175 k€.

Les dépenses engagées au cours des exercices précédents ont été inscrites en immobilisations car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ce montant n'inclut pas les 2.285 k€ de développements comptabilisés au 30 juin 2025 en immobilisations incorporelles en cours et qui figurent sur la ligne « autres immobilisations incorporelles » du bilan.

Ces développements ne sont pas achevés à la date d'arrêté de ces comptes.

Depuis sa création, la société applique une durée unique d'amortissement de trois ans sur les développements de produits qu'ils soient mécaniques ou logiciels.

Cette option est un choix qui correspond à la politique de recherche et développement de l'entreprise.

En effet, la société doit sans cesse développer ou améliorer ses produits et chaque développement initial porte ses fruits pleinement sur les ventes pendant une durée moyenne de trois ans, les nouveaux développements prenant alors le relais. Cette durée moyenne est constatée sur les développements que l'entreprise a menés à bien depuis sa création. Cette durée est aussi un équilibre entre une constatation de dépense brutale sur l'exercice en cours qui impacterait de façon artificielle le résultat et une durée longue qui générerait un résultat positif non moins artificiel.

L'évènement déclencheur est en principe la première vente d'un produit. Pour des raisons de simplicité de gestion, le choix a été fait de faire démarrer les amortissements au début de l'exercice suivant en fonction de la date prévue de production. Cet évènement déclenche le démarrage d'une possible phase suivante de développement sur le même produit puisque l'entreprise cherche toujours à améliorer ses produits. Cette simplification fait aussi suite aux réflexions suivantes : lorsqu'une vente est faite, le développement n'est pas forcément complet, il reste à faire des mises au point. D'autre part, les ventes ne sont pas linéaires, soit c'est un nouveau produit et les ventes vont augmenter progressivement et l'amortissement linéaire fait porter une charge supérieure à ce qu'elle devrait être pour les premiers exercices, soit c'est une amélioration et là aussi elle sera mise en place progressivement. Aussi l'un dans l'autre cette durée d'amortissement et son point de départ traduisent à la fois une politique prudente d'affectation des charges et une simplification de la gestion administrative.

8.5.3.2 Prêts et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

8.5.4 Stocks

8.5.4.1 Variation détaillée des stocks et des en-cours

Variation détaillée des stocks et des en-cours	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières Premières	2 030 431	1 997 325	33 106	
Production				
- En cours de biens	196 962	418 377		221 415
- Produits intermédiaires	812 644	598 485	214 159	
- Produits finis	2 206 459	2 206 459		

8.5.4.2 Provisions pour dépréciation

Provision pour dépréciation (montant en euros)	Montant déduit d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions montants utilisés	Diminution montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	184 475				184 475
Sur stock de marchandises	70 692				70 692

8.5.4.3 Règles d'évaluation et de dépréciation

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Le coût de revient des produits finis comprend le coût des matières, le coût de la main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation du stock de matières premières de 255 k€ comptabilisée au 31 décembre 2024 correspond à la valeur des pièces qui n'ont pas connu de mouvements durant les années 2023 et 2024. Leur examen détaillé et le constat que ces matières n'auraient plus d'utilité, ont conduit à déprécier en totalité leur montant.

8.5.5 État des créances

ETAT DES CREANCES	30/06/2025		
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts			
Autres immobilisations financières	283 172	283 172	
Créances clients et comptes rattachés	5 917 697	5 917 697	
Personnel et comptes rattachés	72	72	
Impôts différés	61 447	61 447	
Impôts sur les bénéfices	601 124	601 124	
Taxe sur la valeur ajoutée	268 233	268 233	
Divers état et autres collectivités publiques	0	0	
Débiteurs divers	2 000	2 000	
Charges constatées d'avance	320 573	320 573	
TOTAL	7 454 318	7 454 318	

8.5.6 Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	3 009 446
Autres créances	0
Disponibilités	11 649
TOTAL	3 021 095

8.5.7 Créances clients

Depuis l'exercice 2019, il a été mis en place une comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement avec un suivi des différents chantiers.

Cette méthode se poursuit en 2025, elle conduit à comptabiliser en produits à facturer un montant de 3.009 k€ (TTC) et en produits constatés d'avance un montant de 1.475 k€ (HT).

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charges en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

8.5.8 Crédit d'impôt Recherche

Un crédit impôt recherche a été comptabilisé à hauteur de 100 k€.

8.5.9 Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	30/06/205
Charges d'exploitation	320 573
Total des charges constatées d'avance	320 573

8.5.10 Trésorerie

La rubrique « DISPONIBILITES » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

8.5.10.1 Tableau des flux de trésorerie

Libellé	2025.06
Résultat net total des entités consolidées	(1 822 344)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	465 982
Variation de l'impôt différé	6 802
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(53 333)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(1 402 893)
Marge brute d'autofinancement	(1 402 893)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 546 602
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	143 708
Acquisitions d'immobilisations	(595 625)
Cessions d'immobilisations	11 539
Réduction des autres immobilisations financières	339 959
Incidence des variations de périmètre-trésorerie d'ouverture	(244 126)
Variation nette des placements à court terme	(30 000)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(31 674)
Émissions d'emprunts	725 000
Remboursements d'emprunts et intérêts	(789 267)
Variation des subventions d'investissements	(2 617)
Augmentations / réductions de capital	65 210
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	(2 534)
Variation nette des concours bancaires	(2 534)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(134 626)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	6 047 259
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	6 047 259
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	5 912 633
Trésorerie : ouverture	6 047 259
Trésorerie : ouverture	6 047 259
Trésorerie : clôture	5 912 633

8.5.10.2 Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie

Flux liés à l'exploitation

Malgré une marge brute d'autofinancement négative (-1.403 k€), l'amélioration du BFR (1.547 k€, en lien avec une forte réduction du poste clients) permet aux flux de trésorerie générés par l'exploitation d'être positifs de 144 k€.

Flux liés à l'investissement

Les investissements pour 596 k€ concernent essentiellement (537 k€) les immobilisations corporelles, et principalement les frais de R&D comptabilisés en immobilisations en cours pour le développement de nouvelles solutions.

Après prise en compte d'une diminution du solde des valeurs mobilières de placement, le flux liés aux investissements se traduit par une consommation de cash de 244 k€.

Flux de trésorerie liés au financement

Des emprunts ont été souscrits pour 725 k€, tandis que les remboursements d'emprunts ont été de 789 k€ au cours du semestre. Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sont négatifs de 32 k€.

Au global, la trésorerie nette du Groupe (incluant les concours bancaires courants) est donc en recul de 135 k€ sur le premier semestre 2025.

8.5.11 Composition du Capital Social

Aucun changement n'est intervenu sur le capital social au cours de l'exercice.

8.5.12 Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2024	972 775	8 329 309	5 974 373	(204 161)	(678)	89 583	15 161 201	436 637
Affectation du résultat N-1			89 583			(89 583)		
Résultat			(0)			(1 547 686)	(1 547 686)	(274 658)
Autres augmentations, diminutions			(1)					(1)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			65 210				65 210	
Ecart de conversion, effet de change					(6 574)		(6 574)	
Variations de périmètre								
30 juin 2025	972 775	8 329 309	6 063 955	(138 951)	(7 252)	(1 547 686)	13 672 150	161 979

8.5.13 États des provisions

PROVISIONS (Montants en euros)	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	105 509	8 183	50 300		63 392
Provisions pour pensions et retraites	144 575	6 682			151 257

8.5.14 Etat des dettes

ETAT DES DETTES (Montants en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	262 225	262 225		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 330 062	1 360 826	4 057 163	1 912 073
Concours bancaires courants	1 160 650	1 160 650		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 965 781	2 965 781		
Dettes sociales	1 496 427	1 496 427		
Taxes sur la valeur ajoutée	601 972	601 972		
Autres impôts taxes et assimilés	3 588	3 588		
Groupe et associés	444 904	444 904		
Autres dettes	50 000	50 000		
Charges à payer	7 198	7 198		
Produits constatés d'avance	1 486 227	1 486 227		
TOTAL	15 809 034	9 839 798	4 057 163	1 912 073
Emprunts souscrits en cours d'exercice	725 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	789 267			

8.5.14.1 *Dettes financières*

Le capital restant dû au 30 juin 2025 des PGE souscrits en 2020 se décompose comme suit :

- Emprunt PGE Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes 211 k€
- Emprunt PGE Banque Rhône Alpes 63 k€
- Emprunt PGE Crédit Coopératif 74 k€
- Emprunt PGE Banque Palatine 74 k€
- Emprunt PGE Crédit Agricole Loire Haute Loire 94 k€

8.5.14.2 *Dettes fiscales et sociales*

La légère baisse du poste (- 90 k€) provient des comptes TVA qui diminuent par rapport au 31/12/2024.

8.5.14.3 *Charges à payer*

Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes	231 106
Dettes fiscales et sociales	700 630
Autres dettes	50 000
Total des dettes	986 162

8.6 COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

8.6.1 Ventilation du Chiffre d'Affaires

Nature du chiffre d'affaires	France	Intracommunautaires	Exportations	Total
Production vendue de biens	3 627 627	712 339	61 735	4 401 701
Productions vendue de services	614 416	286 798	5 633	906 847
Négoce	406 762	4 139 162	1 032 044	5 577 968
Total	4 648 805	5 138 299	1 099 412	10 886 516

8.6.2 Rémunération des dirigeants

Le Président et les deux Directeurs Généraux ont perçu une rémunération au titre de leurs mandats sociaux de 70 k€ et un montant de 109 k€ au titre d'un contrat de travail préexistant.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction		179 448
Total		179 448

8.6.3 Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN	30/06/2025
Cadres	60
Professions intermédiaires	28
Techniciens	2
Employés	28
Ouvriers	24
Total effectifs	142

8.7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

8.7.1 Engagements donnés

- Inscription de priviléges de l'URSSAF sur le contentieux Jeune Entreprise Innovante : 112 k€
- Nantissemement fonds de commerce : 960 k€ (Banque Populaire 4-4-2022)
- Nantissemement fonds de commerce : 1.250 k€ (Banque Palatine 24-4-2024)
- Nantissemement fonds de commerce : 1.667 k€ (Banque Populaire 24-4-2024)
- Nantissemements de produits de placement (comptes à terme) : 604.500 € (Banque Populaire 24-4-2024)
- Nantissemements de produits de placement (comptes à terme) : 400.000 € (Banque Populaire 9-12-2024)
- Nantissemements de produits de placement (comptes à terme) : 604.167 € (Banque Palatine 24-4-2024)
- Swap de taux d'intérêts (échéance 24/04/2031) sur emprunts à taux variables, montant notionnel : 3.334.000 €
- Swap de taux d'intérêts (échéance 12/12/2029) sur emprunt à taux variable,

montant notionnel : 650.000 €

- Garanties en faveur de fournisseurs de EASY Systems Benelux : 400.000 €

Les swaps de taux sont utilisés par la Société dans le cadre de son activité de financement. Ces instruments dérivés permettent de supprimer l'exposition aux fluctuations de taux d'intérêts.

8.7.2 Engagements reçus

Garantie de l'Etat sur 90% des PGE (2,3 M€)	515.980€
Retour à Meilleure Fortune ROOPTIC	200.000 €
Caution reçue sur marchés (BANQUE PALATINE)	700.000 €

8.7.3 Engagements en matière de pension et retraites

Le Groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les avantages au personnel (indemnités de fin de carrière) font l'objet d'une comptabilisation en provision. La provision enregistrée dans les comptes consolidés.

Indemnités de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	Moins d'un an	0
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 563
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 015
45 à 54 ans	11 à 20 ans	59 899
35 à 44 ans	21 à 30 ans	16 476
moins de 35 ans	plus de 30 ans	28 262
Engagement total		131 215

Hypothèses de calcul retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn-over faible
- Taux d'actualisation y compris inflation 3,17 %
- Méthode ANC 2021

8.7.4 Liste des filiales et participations

(Code du commerce ArtL233-15 ; PCG Art 832-6 et 841-6)

A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
- Filiales détenues à + 50 %										
- BOA CONCEPT CANADA INC	200 000		100,00	200 000	200 000			-	63 787	
- EASYSTEM	1 590 000	- 40 266	70,00	7 038 902	7 038 902			9 660 729	- 790 066	
- ROBOPTIC	500 000	1 558	100,00	890 026	890 026	90 043		487 440	- 126 012	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										